



CULTURE, LA DEMOCRATISATION EN ECHEC

PAR PHILIPPE LIVAR*

Les politiques culturelles mises en oeuvre depuis la création du ministère de la culture en 1959 ont rompu avec les ambitions démocratiques issues du front populaire et de la libération.

Ces politiques publiques n'ont eu aucun impact en matière de démocratisation. C'est le constat établi, pour une longue période - de 1973 à 1998 -, par l'observation de la progression des pratiques culturelles des classes populaires, en particulier celles des employés et des ouvriers. A la lecture de ces données, on sait aujourd'hui que l'objectif de démocratisation d'André Malraux et de ses successeurs ne fut qu'un mythe. Il faut donc faire porter la critique sur les principes fondateurs d'une politique d'Etat dont les effets de redistribution sociale n'ont pas été concluants.

LA RUPTURE MALRUSIENNE

Dans un discours prononcé le 19 mars 1966 à l'occasion de l'inauguration de la maison de la culture d'Amiens, André Malraux a fondé l'idéologie et la méthode qui ont inspiré toutes les politiques publiques de la culture conduites depuis son premier ministère.

En distinguant, pour les opposer, l'enseignement de l'art et la diffusion de l'art, il théorise la rupture entre l'école et les arts. Cette distinction a autorisé toutes les méprises sur la démocratisation de la culture. Rappelons ces propos :

« L'université est ici pour enseigner. Nous sommes ici pour enseigner à aimer. Il n'est pas vrai que qui que ce soit au monde ait jamais compris la musique parce qu'on lui a expliqué la neuvième symphonie. Que qui que ce soit au monde ait jamais aimé la poésie parce qu'on lui a expliqué Victor Hugo.

Aimer la poésie, c'est qu'un garçon, fut-il quasi-illettré, mais qui aime une femme, entende un jour : « lorsque nous dormons tous deux dans l'attitude que donne aux morts pensifs la forme du tombeau » et qu'alors il sache ce que c'est qu'un poète.

Chaque fois qu'on remplacera cette révélation par une explication, on fera quelque chose de parfaitement utile, mais on créera un malentendu essentiel. Ici, les nôtres doivent enseigner aux enfants de cette ville ce qu'est la grandeur humaine et ce qu'ils peuvent aimer.

Aussi l'université leur expliquera ce qu'est l'histoire. Mais il faut d'abord qu'existe l'amour, car, après tout, dans toutes les formes d'amour, il ne naît pas des explications »

André Malraux a donné de la profondeur et de la force à une idéologie contestable. Première proposition de cette idéologie : *la transmission culturelle transcende les déterminismes sociaux car elle procède d'une révélation.* Deuxième proposition : *l'école n'est pas le lieu du sensible mais celui de l'explication.*

La rupture était consommée pour longtemps. Et au-delà des apparences, Jack Lang, dans son premier ministère, a fourni à cette idéologie une habile caution, avant d'entreprendre à partir des années 90 une tardive remise en cause.

L'ÉCHEC DE JACK LANG

La gauche doit analyser les années Lang sans recul. Sur les succès de cette politique, tout a été dit. Retenons en trois : le développement des équipements culturels et de l'offre artistique, la régulation de l'économie au profit de la création (littéraire, cinématographique...), l'invention de manifestations populaires.

Cependant, rien ne fut dit du désappointement du ministre qui découvrit en 1989¹ l'enquête commanditée par ses propres services sur les « pratiques culturelles des français » où il apparaissait que depuis 1973, année de la première enquête de ce type, rien n'avait bougé en matière de démocratisation. La dernière enquête, publiée en 1998², confirma ce constat.

1. « Les pratiques culturelles des français », la documentation française, 1990.

2. « Les pratiques culturelles des français », la documentation française, 1998.

Si nous savions que les pratiques et consommations culturelles étaient liées à l'appartenance et la trajectoire sociale des individus, au profit massif des CSP supérieures, nous savons désormais que les politiques publiques n'ont pas fait évoluer cette situation.

De 1973 à nos jours, la hiérarchie des taux de pratique selon la catégorie socioprofessionnelle est toujours la même, et, plus impressionnant, ces taux n'ont pas bougé depuis 30 ans. Il n'y a pas eu de rattrapage des milieux sociaux les moins investis dans la vie culturelle, c'est-à-dire les employés et les ouvriers³.

Plus de la moitié des cadres ont une fréquentation régulière des équipements culturels, deux fois plus que les professions intermédiaires et cinq fois plus que les ouvriers. Et les nouvelles technologies ont eu plutôt tendance à créer une nouvelle fracture, dite « numérique ». La possession de produits multimédia de type culturel est près de six fois plus fréquente dans les milieux de cadres que chez les ouvriers. Une récente enquête du ministère de la culture consacré à l'usage d'internet a confirmé ce constat⁴.

En premier lieu, la probabilité d'être internaute croît régulièrement avec le niveau général de participation aux pratiques culturelles traditionnelles. Autrement dit, l'usage d'internet est une activité étroitement associée à l'intérêt manifesté pour l'art et la culture en général. On constate que les internautes présentent un profil très proche de celui des publics de la culture.

Deuxièmement, la diffusion d'internet dépend pour l'essentiel de la combinaison de trois facteurs : faire partie des jeunes générations, disposer d'un niveau de revenus élevé, avoir une pratique traditionnelle de la culture.

Par conséquent, les comportements « en ligne » s'inscrivent dans le paysage des pratiques culturelles pré-numériques et contribuent à renforcer l'opposition, centrale depuis les années 80, entre les univers organisés autour de l'audiovisuel et ceux centrés sur l'imprimé.

UNE VISION LÉNIFIANTE DE LA CULTURE

L'action de Jack Lang a contourné l'objectif de démocratisation en opérant deux ouvertures : l'une consista à élargir le champ de la légitimation culturelle à des disciplines et des pratiques plus populaires (musiques actuelles, bande dessinée par exemple), l'autre entreprit de repérer des publics dits « spécifiques » et de développer à leur profit des actions ciblées (ruraux, jeunes, prisonniers, handicapés)

Les événements « grand public » [fête de la musique, journée du patrimoine...] ont achevé de masquer les inégalités sociales derrière la profusion de l'offre culturelle et le succès populaire de ces initiatives.

Jack Lang a donné une légitimité culturelle à des pratiques plus répandues, mais il n'a pas attaqué de front l'idéologie malrusienne. Le développement de l'éducation artistique ne fut jamais l'une de ses priorités. Il a fallu attendre 1992, avec son double ministère culture-éducation pour assister à une timide remise en cause, puis une reconversion plus franche en 2000 lorsque fut mis en oeuvre le plan Lang-Tasca pour le développement de l'éducation artistique à l'école.

Entre temps, c'est une vision lénifiante de la culture qui s'est imposée et qui peut se résumer au principe : « A chacun selon ses pratiques », dépourvue d'une quelconque ambition d'émancipation sociale. Le spectre de Jack Lang, dont toute critique semblait quasi interdite, a pesé sur les capacités d'analyse de la gauche, et cette forme d'auto-censure l'a engagé dans une répétition politique des années 80.

Les tics de cette répétition sont aujourd'hui bien repérés : la fascination à l'égard de la figure de l'artiste « créateur », dissipant le travail de démocratisation culturelle ; l'écoute exclusive des professionnels de la culture privilégiant une politique d'offre culturelle ; la priorité donnée à l'augmentation de cette offre sans s'interroger sur sa réception par la société.

Le soutien à la création artistique a occupé tout l'espace symbolique de l'action publique. Ce soutien est fondamental dans la mesure où il faut intervenir contre les lois du marché, mais il aurait semblé logique que l'action des pouvoirs publics soit tout autant consacrée à supprimer ou corriger les handicaps sociaux qui font obstacle à la réception du patrimoine culturel ou des oeuvres contemporaines.

La transmission égalitaire de la culture n'a pas été une priorité. La satisfaction des héritiers du capital culturel, qui se confondent, à l'évidence, avec une bonne partie des électeurs de gauche, a relégué l'objectif démocratique d'émancipation par la culture.

3.« La stratification des pratiques culturelles et son évolution 1973-1997 », Olivier Donnat, Revue française de sociologie, mars 1999.

4. « Pratiques culturelles et usages d'internet », Culture études, ministère de la culture, novembre 2007.

Une logique de développement, relayée par les collectivités territoriales, a multiplié les institutions de la culture. Les élites régionales ont été parfaitement servies par une politique d'aménagement culturel du territoire qui leur a permis de disposer à domicile d'une offre de confortement de leur capital culturel.

Cette perte de sens de l'action publique se vérifie jusque dans le vocabulaire employé depuis une vingtaine d'années. La terminologie inaugurée pendant les années Lang témoigne d'un embarras idéologique. Le mot « démocratisation » fut remis au profit d'une étrange formule : « élargir le public de la culture ». On n'a jamais trop su quels étaient l'épicentre et le périmètre de cet « élargissement ».

STAGNATION DE LA DEMANDE, CRISE DE L'EMPLOI ARTISTIQUE

A première vue, il semble logique que l'action publique privilégie l'offre culturelle, dans un domaine d'activité où l'innovation est une nécessité vitale. Mais il faut encore que le public croisse en proportion d'une augmentation de l'offre. Dans le cas contraire, les débouchés sont limités et cette crise se répercute sur l'emploi.

Si l'on analyse l'évolution de l'emploi dans les professions du spectacle, c'est en partie ce qui semble expliquer le sous-emploi croissant qui pèse sur le régime spécifique d'assurance chômage du secteur, c'est à dire le régime d'intermittence qui permet aux artistes et aux techniciens de ces professions d'alterner, en apparence de manière plus avantageuse que l'ensemble des salariés, des périodes d'emploi et des périodes de chômage.

Dans une récente publication du ministère de la culture⁵, il est observé que le nombre des professionnels de l'audiovisuel et du spectacle a augmenté de 56% en dix ans, passant de 87 000 en 1995 à 135 000 en 2004. Dans le même temps c'est surtout le nombre d'entreprises dans le spectacle vivant qui a progressé d'environ 40%, passant de 5000 en 1996 à 7000 en 2003. Et sur une vingtaine d'années, de 1986 à 2003, c'est la progression de l'emploi intermittent qui porte cette croissance spectaculaire : les artistes et les techniciens intermittents passent de 37 000 à 125 000. Dans la même période, ce sont les musiciens intermittents qui connaissent la plus forte progression : de 5300 à 25 300.

Mais au total, l'emploi permanent se dégrade : 59% des salariés du secteur étaient en CDI en 1998 et seulement 48% en 2004. C'est surtout la dégradation des situations individuelles d'emploi et de revenu qui est impressionnante : entre 1987 et 2003, un intermittent connaît une diminution de son volume annuel moyen de travail de 33% et une diminution de son revenu annuel moyen de revenu de 26%.

Pourtant, sur la période, tous les gouvernements, de droite et de gauche, ont privilégié l'augmentation de l'offre. On accroît l'offre de spectacles alors que les créations ne trouvent pas leur public sur une durée économiquement viable. Dans le domaine théâtral, par exemple, un spectacle a une durée moyenne de vie de trois à cinq représentations. L'urgence commanderait plutôt de s'interroger sur le renouvellement des publics, car la crise du spectacle vivant prend sa source, pour une grande part, dans la stagnation de la demande. Il y a donc une convergence d'intérêts entre l'impératif de démocratisation, c'est-à-dire l'augmentation des publics de la culture, et l'amélioration du niveau d'emploi et de revenu des artistes.

Dans ce contexte, la droite s'empêtre dans ses contradictions et la gauche n'arrive pas à rompre avec le « languisme ».

LA DROITE S'EMPÊTRE DANS SES CONTRADICTIONS

Dans la lettre de mission adressée en août 2007 par Nicolas Sarkozy à Christine Albanel, ministre de la culture et de la communication, « l'échec de l'objectif de démocratisation culturelle » est souligné. La condamnation est même sans appel : « De fait, notre politique culturelle est l'une des moins redistributives de notre pays. Financée par l'argent de tous, elle ne bénéficie qu'à un tout petit nombre », est-il écrit.

Plus loin : « Votre première mission sera de mettre en œuvre l'objectif de démocratisation culturelle. Celle-ci a globalement échoué parce qu'elle ne s'est appuyée ni sur l'école, ni sur les médias, et que la politique culturelle s'est davantage attachée à augmenter l'offre qu'à élargir les publics »

Il est d'abord raisonnable de contester l'affirmation selon laquelle la politique culturelle ne bénéficierait qu'à un « tout petit nombre ». En réalité, les institutions culturelles ne désemplissent pas. La critique doit porter sur la composition sociologique des publics, et de ce point de vue, toutes les politiques culturelles ont échoué.

Et si l'on met de côté la sempiternelle question de l'acculturation par les médias, tarte à la crème de la décennie, les moyens préconisés par l'Élysée pour démocratiser la culture ressemblent à un tissu de contradictions.

Premièrement, il est préconisé d'expérimenter la gratuité dans les musées nationaux, « engagement du projet présidentiel ». La gratuité est, par excellence, la fausse bonne réponse au défaut de démocratisation, car toutes les études ont démontré que la gratuité engendrait d'abord un effet d'aubaine au profit des CSP à forte pratique culturelle⁶.

5. « Tendances de l'emploi dans le spectacle », culture chiffres, ministère de la culture, février 2007.

6. « La gratuité des musées côté publics, représentations, projets d'usage et comportement des publics », la documentation française, 2006.

On peut discuter de l'opportunité de la gratuité, mais son innocuité en matière de démocratisation est indiscutable. Les classes populaires ne se précipiteront pas dans les institutions culturelles en fonction de leur gratuité, mais en raison de l'intérêt qu'elles leur porteront, comme toutes les autres classes sociales. C'est donc cet intérêt qu'il faut susciter ou créer.

Deuxièmement, il est proposé de « *veiller à ce que les aides publiques à la création favorisent une offre répondant aux attentes du public* » et d'exiger de « *chaque structure subventionnée qu'elle rende compte de la popularité de ses interventions* » en conditionnant l'accroissement de leurs subventions au « succès public » de leurs activités.

C'est la définition d'une politique de l'audimat dont on connaît les effets redoutables sur la qualité des œuvres. Encore une fois, la démocratisation est détournée de son sens. Il ne s'agit pas de faire de la démagogie en ciblant un public populaire avec des œuvres de moindre qualité, mais de populariser des œuvres de qualité.

La solution la plus crédible, retenue dans cette lettre de mission, est celle de « *l'éducation culturelle et artistique à l'école* » qui doit devenir, selon l'Elysée, « *une priorité* ». L'une des formes préconisée est même plutôt originale puisqu'il est évoqué « *la création d'un enseignement obligatoire d'histoire de l'art qui peut constituer le support de cette éducation culturelle qui fait aujourd'hui si cruellement défaut à nos enfants* ».

Mais rien n'est dit dans le concret des réalisations projetées, le tout étant renvoyé à une concertation entre le ministère de l'éducation nationale et celui de la culture. Et depuis le mois d'août, date de réception de cette fameuse lettre de mission, les faits sont venus contredire les ambitions qu'elle contenait : baisse spectaculaire des crédits du ministère de la culture, baisse des effectifs de l'éducation nationale, baisse annoncée des heures de classe en primaire où, malgré cela, l'ineffable Bernard Laporte aurait déjà réussi à imposer une heure de sport supplémentaire. On peut déjà se demander où sont les moyens financiers et humains afin que « *vienne l'heure d'un nouveau souffle pour notre politique culturelle (...) audacieuse, soucieuse de favoriser l'égalité des chances, d'assurer aux artistes une juste rémunération de leur travail, de développer la création et nos industries culturelles, de s'adresser à tous les publics* », comme le propose le sempiternel pathos de ce programme présidentiel.

LA GAUCHE DOIT REPLACER LE CITOYEN AU COEUR DE SES POLITIQUES CULTURELLES

La gauche n'est pas mieux lotie, paralysée par son propre héritage des années Lang, malgré la redécouverte tardive des vertus de l'éducation artistique et culturelle. Pour être au clair avec ses valeurs, elle doit replacer le citoyen au coeur de ses politiques culturelles, en s'affranchissant des groupes de pression.

Cependant, à chaque échéance électorale majeure, la ritournelle s'insinue : il faut donner la priorité à la création. En réalité, il faut comprendre qu'on s'apprête à donner la priorité aux préoccupations des professionnels de la culture et qu'on relègue l'objectif de démocratisation.

De surcroît, une confusion est entretenue entre artistes et diffuseurs de la création artistique, confusion qui fait accroire que ces deux catégories d'acteurs auraient les mêmes objectifs, donc les mêmes responsabilités.

Or, les politiques culturelles doivent garantir la liberté absolue de création et n'exiger des artistes aucun engagement social qui ne relève que de leur propre volonté. L'œuvre a une valeur en soi et ne se conçoit pas en fonction de sa réception par la société.

Il en va autrement des diffuseurs. Ils ne peuvent se dérober à leurs missions de service public, le plus souvent clairement identifiées dans les contrats ou les conventions qui cadrent l'objet du financement public dont ils bénéficient.

Mais à chaque fois que cette distinction est soulignée, elle soulève d'étranges oppositions parmi les professionnels de la culture. Les plus médiatisés d'entre eux réfutent cette distinction et ne souhaitent évoquer que la question globale de leurs moyens financiers.

Pour avoir souvent reculé devant ces corporatismes, la gauche a perdu une partie de son magistère. Désormais, le ministre qui veut durer ne touchera plus à rien dans l'équilibre du jeu triangulaire institué entre les professionnels, les collectivités locales et l'Etat. Dans ce jeu centré sur ses seuls acteurs institutionnels, un grand absent n'est plus jamais sollicité : le citoyen.

CHANGER LES MÉTHODES DE RÉFLEXION

La critique de la méthode peut sembler de pure forme, mais elle touche bien plus au fond qu'il n'y paraît. Il est troublant de constater que la réflexion sur la politique culturelle se déploie toujours à partir de la consultation des artistes ou des professionnels. Il n'y a pas en la matière de recueil systématique des aspirations citoyennes.

Si l'on essayait de transférer cette méthode à d'autres interventions publiques, pourrait-on imaginer, par exemple,

que l'on propose une politique publique de la santé sans s'intéresser un peu à l'état sanitaire de la population ? Le citoyen est devenu l'impensé des politiques culturelles de gauche. Cette réalité prend tout son éclat à l'occasion des élections présidentielles. Absent de leur conception, on lui inflige, de surcroît, le rituel des comités pipole ou des parrainages prestigieux censés prouver l'attachement à la culture de telle candidate ou la profondeur de la pensée de tel autre, en dépit des apparences.

Puis, très vite, les programmes sont en majorité accaparés par les problématiques du spectacle. Ce secteur d'activité sera ensuite surreprésenté dans la médiatisation de l'action des pouvoirs publics au détriment d'autres domaines tout aussi fondamentaux pour la transmission culturelle.

Il se joue, bien sûr, dans cette surreprésentation du spectacle et de ses professionnels l'éternelle symbolique de la relation entre les artistes et le pouvoir. L'artiste est toujours le plus beau miroir du Prince mécène.

UNE SEULE PRIORITÉ : DÉMOCRATISER PAR L'ÉDUCATION

Poursuivre cet objectif requiert une volonté sans faille de la part des pouvoirs publics. On a pu dire, sans doute avec raison, que Nicolas Sarkozy avait reculé face aux pressions des professionnels de la culture en renonçant à créer un seul ministère pour l'éducation et la culture.

Pourtant, l'école de la République doit être mobilisée au cœur de ses programmes et de ses cursus, sinon l'éducation artistique ne restera toujours qu'un ornement du discours politique. Pour atteindre cet objectif, il faudra réunir les ministères de l'éducation nationale et de la culture afin de surmonter les pesanteurs des administrations de l'Etat. Les structures subventionnées doivent être soumises à une obligation de résultat en ce qui concerne la diversification sociologique de leur public, mais sans en rabaisser sur la qualité de leur offre. Elles doivent développer des activités de formation continue des publics en prenant le relais de l'école pour assurer la permanence d'une éducation artistique tout au long de la vie.

Si toutes ces structures se pensaient aussi en diffuseurs de la connaissance - la fameuse « explication » rejetée par la théorie malrusienne -, leur impact social en serait modifié.

Les collectivités publiques doivent enfin soutenir les activités artistiques pratiquées en amateur qui concernent 50% des jeunes de moins de 25 ans et 25 % de la population totale. L'intérêt majeur de ces activités, c'est qu'elles ne présentent pas les mêmes clivages sociaux que les consommations culturelles. Pour les plus jeunes pratiquants, elles dépassent les déterminismes sociaux⁷.

Ces activités doivent être traitées comme le sont celles des sportifs amateurs, ni plus, ni moins. C'est-à-dire : encourager et fédérer si nécessaire ces activités, reconnaître et financer les fédérations déjà existantes, assurer les moyens matériels d'une pratique de qualité, encadrer ces activités par une offre effective de formations et de stages de qualité, et mobiliser toutes les structures professionnelles dans cet objectif.

DÉCENTRALISER AU PLUS PRÈS DES CITOYENS

Les critiques des exécutifs territoriaux concernant les transferts de charges de l'Etat sont justifiées. Mais avec l'assurance que des transferts de moyens puissent être justement effectués par l'Etat, il faut poursuivre et approfondir la décentralisation culturelle. L'objectif étant de confier la gestion concrète des politiques et des structures culturelles aux collectivités qui les mettent en oeuvre.

Une nouvelle décentralisation peut comprendre toutes les activités patrimoniales qui ne relèvent pas de l'exercice d'une compétence régaliennne de l'Etat : la restauration, l'entretien et la mise en valeur des sites et des monuments n'appartenant pas à l'Etat ; elle peut concerner aussi toutes les structures de diffusion et d'action culturelle, distinctes des structures de création, pour lesquelles les collectivités locales sont plus expertes pour objectiver le développement des publics de proximité.

Il faut inscrire dans une loi de décentralisation les responsabilités des pouvoirs publics à l'égard de la globalité des structures culturelles, opportunité pour le législateur de délimiter soigneusement le rôle de chaque collectivité publique et de désengager l'Etat d'une co-tutelle de fait sur les structures de diffusion ou d'action culturelle.

Quant aux politiques de soutien à la création, elles pourraient être gérées globalement au niveau des régions par des établissements publics de coopération culturelle dont le statut fut créé par une loi de 2002. Toutes les collectivités publiques intéressées par une politique de soutien à la création au niveau régional, y compris l'Etat, peuvent entrer dans leur conseil d'administration. L'intérêt de ces établissements publics serait donc de mutualiser les financements des collectivités publiques et fournir un cadre solide à la définition de politiques partenariales. Ces nou-

7. « Les amateurs, enquête sur les activités artistiques des français », Olivier Donnat, la documentation française, 1996.

veaux établissements pourraient employer des cadres culturels en provenance de toutes les administrations concernées (Etat, collectivités locales).

Les structures de création proprement dites (centres dramatiques, chorégraphiques...) pourraient conserver des statuts relevant du droit privé, si l'on considère que ces statuts leur garantissent une plus grande indépendance à l'égard du politique, ce qu'elles revendiquent avec raison.

SOUTENIR L'OFFRE CULTURELLE PAR LE RENOUVELLEMENT DE LA DEMANDE

Une nouvelle approche économique de la culture doit s'imposer. C'est la stagnation des publics, au sens de leur non renouvellement, qui peut menacer à terme l'économie globale du secteur et explique l'effondrement du niveau d'emploi et de rémunération des artistes. Ce renouvellement des publics dépend en majeure partie de la réussite d'une politique de démocratisation.

Les activités artistiques et culturelles doivent faire l'objet d'une évaluation économique et sociale à l'échelle nationale : réalité des coûts, chiffrage prospectif d'une pérennisation des emplois dans les structures homogènes, programmation sur dix ans et à périmètre constant des besoins en financements publics pour le secteur. A partir de cette réalité, les pouvoirs publics devront prendre leurs responsabilités financières sans recul.

D'autres expérimentations pourraient être mise en œuvre sous la forme d'appels d'offre au niveau d'un département, d'une agglomération, d'un pays, d'une communauté de communes afin de stabiliser une partie de l'emploi artistique. L'idée est de définir ou de recenser les besoins en interventions artistiques aujourd'hui dispersés sur un même territoire (en milieu scolaire, dans les ateliers des structures de loisirs...) et de procéder à des appels d'offre aux fins de contractualiser sur plusieurs années l'intervention des équipes artistiques.

EN CONCLUSION

Le cycle Malraux-Lang touche à sa fin. La culture a besoin d'une politique publique en faveur de la transmission du patrimoine culturel et de la création contemporaine, après une période de croissance exponentielle des structures professionnelles.

Cette transmission égalitaire appelle des méthodes renouvelées pour un objectif clairement identifié: démocratiser, c'est à dire remettre au coeur des politiques de l'éducation et de la culture un projet d'émancipation qui fasse bouger l'ordre social immuable des pratiques culturelles. Cette ambition doit être portée par la gauche, dans la continuité de son histoire et dans la logique de son projet social.

**Philippe Livar est haut fonctionnaire au ministère de la Culture*